

Feuille Paroissiale



Sacrement de la réconciliation

Jeudi 24 mars à 19h à Bligny les Beaune, célébration pénitentielle avec confessions individuelles.

Vendredi 1er avril de 13h à 19h à la Basilique Notre Dame Journée du Pardon, confessions individuelles.

Lectures de ce dimanche

Livre de l'Exode 3, 1-8a.10.13-15

Psaume 102 (103), 1-2, 3-4, 6-7, 8.11

1ère lettre de St Paul aux Corinthiens
10, 1-6.10-12

Évangile de St Luc 13, 1-9

Cette semaine
ont été célébrées les obsèques de :

Jeannine PIERRE

Manette BECU

Régine JOMAIN

Jeanne JACQUET

Madeleine CRAMETTE

Pierre LAROCHE

Ce dimanche
est célébré le baptême de :

Margaux BORSATO

Messes paroissiales à Beaune

Messes dominicales

samedi : 18h St Nicolas

dimanche : 9h30 St Nicolas sauf en août

11h Notre Dame

Messes de semaine

lundi à samedi : 9h Chapelle de la Charité

Sanctuaire : se reporter au verso en bas de page

Primevères : 17h le 1er samedi du mois

Villa Medicis : 17h le 3ème samedi du mois

Secrétariat paroissial

4 impasse Notre Dame

21200 BEAUNE

Tel. 03 80 26 22 70

ndbeaune@orange.fr

www.paroisse-beaune.org

Ouvert le lundi de 14h à 18h,

du mardi au vendredi de 9h à 12h,

et de 14h à 18h (16h le vendredi),

les 2ème et 4ème samedis du mois de 10h à 12h
(sauf vacances scolaires)

Le mot du curé

Il est temps de présenter les comptes de notre paroisse. Un petit détail cependant, ce n'est pas le résultat de toute la paroisse mais seulement de Beaune puisque les 2 autres secteurs (5 et 12 Clochers) ont leur comptabilité propre. Seul le Denier de l'Église est pour toute la paroisse.

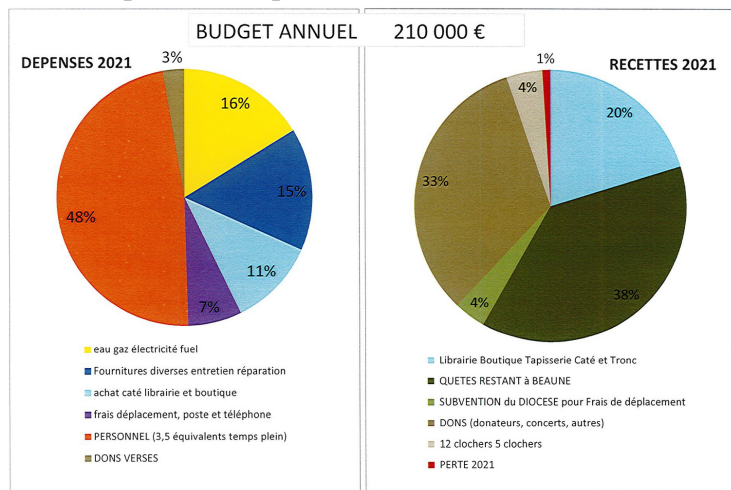
Comme vous le constatez pour le Denier, nous avons une belle somme et c'est encore une fois la plus forte du diocèse. C'est le cas également pour le nombre de donateurs même si leur nombre est en baisse. Il y en a 74 de moins que l'an dernier et nous allons en chercher la cause.

Alors qu'il était de 10 % en 2020, nous avons grandement atténué le déficit de Beaune en 2021 qui n'est plus que de 1 %. Ceci est en partie dû à votre largesse le dimanche pour la quête et aussi à la générosité des donateurs de l'ensemble de notre paroisse.

Vous avez pu constater des travaux rue Laneyrie et il y en aura encore cette année. Les dépenses sont réglées par l'Immobilière Beaunoise, propriétaire des biens patrimoniaux. Il est difficile de ne pas avoir vu les travaux au Sanctuaire. Là encore, ce sont des fonds indépendants de la paroisse qui sont mis en œuvre.

Notre budget de fonctionnement est donc en équilibre. Je remercie les personnes qui, discrètement mais avec efficacité, rendent ce service et je vous remercie tous vivement de votre générosité. Sachez que nous faisons tout pour ne rien dépenser inutilement.

Comptes de la paroisse, secteur de Beaune



Les finances du secteur de Beaune se maintiennent. En effet, après une année 2020 difficile avec une perte de 10 000 €, 2021 se termine avec une perte inférieure à 2 000 €. La situation n'est plus critique, mais la maîtrise des charges reste un effort important et constant. Grâce aux paroissiens, les quêtes ont augmenté et ont permis de maintenir une trésorerie confortable proche de 190 000 €, comparable à fin 2019 avec 194 000 € alors que fin 2020 elle était de 184 000 €.

Le nombre d'enfants inscrits au catéchisme est toujours en baisse, des efforts sont faits pour communiquer à ce sujet.

Il n'y a pas eu d'investissement en 2021.

Le budget annuel concerne uniquement le secteur de Beaune. Les 12 clochers et 5 clochers ont une gestion indépendante. Ils versent une redevance trimestrielle de 1 785 € pour les 12 clochers et 637,50 € pour les 5 clochers, au titre des salaires.

Il n'y a pas de dépenses exceptionnelles envisagées pour 2022.

Rappels

La paroisse de Beaune ne participe en aucun cas au financement et au fonctionnement du Sanctuaire.

Le denier de l'Église et les intentions de Messe sont versés directement au diocèse pour la rémunération des prêtres, les autres dons restent à la paroisse de Beaune.

Les casuels (mariages, baptêmes et obsèques) ont une partie fixe (60 %) reversée au diocèse.

Les quêtes restent au secteur qui les reçoit sauf les quêtes impérees (80 %) et les quêtes obsèques, mariages (60%) reversées au diocèse. Les biens immobiliers sont la propriété de l'Association Immobilière Beaunoise, elle en a la charge et les éventuels revenus, il s'agit de :

- La cure St Nicolas dans son ensemble
- Rue Laneyrie (salles de réunion rdc, appartements à l'étage)
- Le secrétariat impasse Notre Dame
- Le terrain de la Vierge à la montagne de Beaune
- La salle paroissiale St Jacques.

L'Amicale Notre Dame gère de façon indépendante le guide paroissial.

Catéchèses pour adultes et grands jeunes

À compter du lundi 7 mars, tous les lundis et mercredis à 20h cure St Nicolas, 30 rue des Dominicaines à Beaune.

Dîners au profit de l'Ukraine

Un collectif d'associations organise 2 dîners caritatifs pour soutenir l'Ukraine **les vendredi 25 mars et samedi 26 mars** au Jardin Anglais à Beaune. La participation est libre et laissée à la générosité des participants. Les dons collectés seront tous envoyés à Caritas Internationalis Ukraine.

Pour vous inscrire, il faut réserver auprès de Valentine 07 62 17 95 52 ou sc.21@orange.fr ou auprès de Patricia 06 81 04 22 93 ou collectifodyseebeaunois@gmail.com.

Préciser la date choisie, le nombre de participants, votre nom et vos coordonnées mail et téléphone.

Date limite d'inscription : le mardi 22 mars soir.

Denier de l'Église et donateurs 19 clochers

	2020		2021	
Denier de l'Église	601 familles	178 691 €	527 familles	170 312 €
Donateurs	118 familles	43 755 €	104 familles	42 243 €
	12 entreprises		14 entreprises	

Prière à la Basilique

Jeudi 24 mars à 15h30 à Notre Dame, chapelle du Saint Sacrement, prière pour la Paix proposée par le Rosaire.

Rencontre avec Sr Bernadette Moriau

Mercredi 23 mars à 20h30 venez rencontrer Sr Moriau, 70ème miraculée officielle de Lourdes au cinéma de Beaune. Entré libre

Les Amis des Trésors de Notre Dame

L'association des Amis des Trésors d'art de Notre Dame, tiendra son assemblée générale le mardi 22 mars à 18h30 porte Marie de Bourgogne (maison des associations). Vous vous intéressez aux œuvres d'art de notre basilique, n'hésitez pas à nous rejoindre. Contact V MANGOLD 06 72 43 76 06

Contemplation et prière

Notre basilique regorge d'œuvres d'art que nous n'avons pas toujours le temps de remarquer. Pourquoi ne pas prendre le temps de contempler quelques unes d'entre elles (avec un diaporama) et d'en faire notre prière ?

Mercredi 30 mars de 19h à 20h chapelle St Dominique (cure St Nicolas) soirée proposée par les Amis des Trésors de Notre Dame, accompagnée par sœur Louise Duchini.

SECTEUR DES 12 CLOCHERS

Messes :

Samedi 26 mars à 18h30 à Ruffey les Beaune.
Dimanche 27 mars à 10h30 à Combertault.

Partage de l'Évangile : mardi 22 mars à 14h15 à Chorey les Beaune.

Carême 2022 : Vous trouverez les boîtes "Effort de Carême" à la sortie des messes tous les dimanches.

SECTEUR DES 5 CLOCHERS

Messes :

Jeudi 24 mars à 9h à Bligny les Beaune.
Dimanche 27 mars à 11h à Montagny les Beaune.

Adoration du Saint Sacrement

tous les vendredis de Carême de 12h à 13h à Bligny les Beaune.

Chorale : mardi 22 mars à 20h à l'église de Bligny les Beaune.

SANCTUAIRE DE L'ENFANT-JÉSUS

Confessions : Tous les mardis de 17h15 à 18h15.

Messes :

Tous les dimanches à 8h30 messe, à 18h Vêpres et Petite Couronne.
À 18h30 messe hors vacances scolaires.
Du lundi au vendredi à 18h30 messe.
Du mardi au vendredi à 17h50 Vêpres et Petite Couronne.
Le samedi à 17h30 Chapelet, Vêpres et Salve Regina.

Tous les mercredis hors vacances scolaires : patronage de 14h à 18h.

Tous les mardis de carême : Temps de prière de 20h à 21h.
Tous les vendredis de carême : à 17h15 Chemin de croix.

Mardi 22 mars : à 19h50 Groupe de Louange suivi du temps de prière pour la paix jusqu'à 21h.

Jeudi 24 mars : Veillée de l'Enfant-Jésus de 20h30 à 22h.

Adoration Eucharistique : du 24 mars après la veillée au 25 mars à 10h et de 16h jusqu'à la messe de 18h30.

Vendredi 25 mars : PAS de chemin de croix.

Samedi 26 mars : PAS de partage de la Parole.